

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

2023 / Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



23033002

20 FEB. 2023

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : **0782 763 967**

Nom

(en entier) : **RED MAPLES**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **rue des Paons, 26 à 1160 Auderghem**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

L'an 2023, le 10 janvier 2023 au siège social rue des Paons, 26 à 1160 Auderghem s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la SRL RED MAPLES. La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de Monsieur Maxime DUPRIEZ, administrateur.

Mr le Président constate que, d'après la liste de présence, sont présents, ou représentés par procuration, les associés dont les noms suivent.

•Monsieur Maxime DUPRIEZ 100 actions.

Soit un total de 100 actions représentées sur 100

M Le Président expose que la présente assemblée a pour ordre du jour :

1°_ Transfert du siège social

Ce fait exposé et reconnu exact par l'assemblée, celle-ci aborde l'ordre du jour.

1°_ Transfert du siège social

A l'unanimité l'Assemblée Générale approuve le transfert du siège social et de l'unité d'établissement de la société rue des Paons, 26 à 1160 Auderghem vers rue de la Motte, 14 à 1490 Court-Saint-Etienne.

Ce changement prend effet en date du 19 décembre 2022

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 11 heures 00

Suit la signature,
L'actionnaire unique,

RED MAPLES SRL, représentée par Monsieur Maxime DUPRIEZ agissant en tant qu'administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/03/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).